négocier. A mon sens, nous pouvons être satisfaits de ce que les négociations aient abouti au traité dont la Chambre est saisie.

Il y a évidemment eu des difficultés, ainsi que c'est naturel et, de fait inévitable, quand des négociations ont lieu entre des représentants de pays aussi différents que l'Union soviétique et le Canada du point de vue économique, du point de vue politique et à tous les autres égards. Certaines de ces difficultés étaient soulevées en toute sincérité, par suite de méprises sur la procédure prévue par la constitution. Par exemple, nous demandons aujourd'hui à la Chambre des communes d'approuver la ratification de ce traité. Évicemment, selon la pratique soviétique, aucune approbation de ce genre n'est requise De fait, légalement et aux termes de notre constitution, aucune approbation de cette nature n'est requise sous notre propre régime, car la ratification est un acte de l'exécutif. Il a été très difficile de faire comprendre aux représentants soviétiques que même si, légalement, l'exécutif pouvait ratifier le traité et que même si l'accord pouvait entrer immédiatement en vigueur, c'était, en vert de notre constitution, une pratique,-pratique excellente,-qu'aucun traité or accord international, de quelque importance que ce soit, politique ou économi que, ne soit ratifié par l'exécutif sans l'approbation de la législature.

Cet accord est à peu près le même que ceux que nous avons conclus dans le domaine du commerce avec la plupart des autres pays. Par exemple, depuis quelques années nous appliquons des traités de la nation la plus favorisée avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Il est vrai que ces accords ont été conclus avant que le parti communiste s'empare des gouvernements de ces deux pays mais les traités sont restés en vigueur après que les gouvernements furent devenus communistes. On n'a éprouvé aucune difficulté spéciale à applique les traités, depuis lors, et ils ont été avantageux pour notre pays, je crois. Une foule d'accords de commerce du genre ont été conclus entre l'Union soviétique et des pays occidentaux, y compris le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Autriche et les pays scandinaves. Il est vrai qu'il n'existe pas de pareil accord entre les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS, mais les honorables députés savent, naturellement, que le Gouvernement de Washington cherche maintenant à obtenir du Congrès l'autorisation d'écouler des produits agricoles excédentaires en Union soviétique.

A mon avis, on conviendra que cet accord est avantageux pour notre pass dans le domaine du commerce. On conviendra aussi, je crois, que nul grand intérêt canadien, sur le plan politique ou économique, ne sera probable nent compromis par cet accord. Par exemple, il ne nous amène pas à trop comptes sur l'Union soviétique pour y écouler notre blé. Bien qu'il soit à souhaiter que nous trouvions le plus de débouchés possible, on risquerait, je pense, de déclencher un certain malaise si le marché qui nous occupe était trop vaste par rapport au total de nos ventes, mais il n'y a certainement aucun danger que ce a se produise en vertu du présent accord. Ainsi que le savent les honorables députés nous nous sommes engagés à fournir de 15 à 18 millions de boisseaux de blé ce qui est de l'ordre des quantités que nous exportons vers la Belgique et la République fédérale allemande, et n'est pas tellement éloigné des 31 millions de boisseaux que nous avons expédiés l'an dernier au Japon.

Au cours de la discussion, on a demandé quels articles nous allons rec avoir de Russie dans la série des échanges que nous espérons créer entre nos deux pays. C'est une question à laquelle il est très difficile, sinon même impossible de répondre, surtout dans le cas d'échanges entre deux pays dont l'un laisse le commerce aux mains de la libre entreprise et de l'initiative privée, tandis que l'autre le confie à des organismes commerciaux de l'Etat. Mais, comme en l'idéjà fait remarquer, la production prend de l'expansion, la production s'ac croît en Union soviétique, et il est fort possible que, pendant la durée de l'accord